



LE 24 JUIN, DANS L'UNITÉ, LES SALARIÉS EN GRÈVE DU SOCIAL, DU MÉDICO-SOCIAL DÉFENDENT LEURS MISSIONS, LEURS CONVENTIONS COLLECTIVES, LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL ET LEURS SALAIRES.

Le même jour, A Nantes sont organisées les assises nationales de la protection de l'enfance. Grand-messe annuelle consensuelle qui ne conteste pas les recours aux appels à projets/appels d'offres, ni la mise en concurrence entre les salariés et les associations.

Nous nous opposons au projet d'AXESS et du gouvernement de torpiller nos Conventions collectives ! L'objectif final étant de détruire les conventions collectives de notre branche afin d'imposer leur projet de convention collective unique synonyme de casse de nos droits.

Le 28 mai 2021, un accord de méthode, issu de la mission LAFORCADE, a été signé entre le gouvernement, les employeurs du secteur, une organisation salariale non majoritaire dans la Branche (CFDT) et une organisation non représentative dans notre secteur (UNSA) donc pas en droit de négocier. Cet accord de méthode reste pour nous inacceptable et n'a aucune légitimité !

Certains employeurs devancent l'appel à casser les conventions collectives en dénonçant leurs propres accords collectifs d'entreprise et en tentant d'en expurger les dispositions les plus favorables pour les salariés, en négociant notamment des accords de substitution avec des dispositions inférieures aux conventions collectives.

C'est ce que le patron du club de prévention « Itinéraires » tente de faire sans finesse.

Soutenir les salariés d'itinéraires, c'est revendiquer la défense et l'amélioration de nos conventions collectives, nos garanties collectives et exiger des syndicats employeurs qu'ils adoptent une attitude loyale en négociant dans les conventions collectives existantes, de véritables revalorisations salariales

Nous refusons de participer à une mascarade de négociation de politique salariale qui confine au mépris et encourage l'usage d'un management toujours plus autoritaire dans les établissements.

Nous revendiquons :

- **Des moyens en effectifs et des financements à la hauteur des besoins de la population.**
- **183 € pour toutes et tous et la revalorisation des grilles salariales pour tous et tous ;**
- **Le maintien et l'amélioration des conventions collectives**
- **L'arrêt immédiat de la marchandisation du social et du médico-social**

**Le 24 Juin nous appelons, à la grève et à la manifestation de tous les salariés du secteur social et médico-social
14 heures, départ de la manifestation 8, rue du Bas Jardin devant les locaux d'itinéraires**